

# 5 ans de chasse aux chômeurs: stop au massacre!

Ce que nous avons toujours dénoncé comme une chasse aux chômeurs se révèle désormais conforme à nos pires prévisions et les dépasse même. Il fallait en effet du temps pour constater les dégâts. Car "l'activation du comportement de recherche d'emploi" a été appliquée progressivement par tranches d'âge: à partir du premier juillet 2004 pour les moins de 30 ans, du premier juillet 2005 pour les 30-39 ans, et du premier juillet 2006 pour les 40-49 ans. En outre, la procédure se déroule en 3 entretiens espacés en moyenne de 8 mois. Nous avons désormais le recul nécessaire pour faire le point. Et de fait, les chiffres de 2008 font enfin réagir tous azimuts, comme nous le verrons dans le présent dossier. Pourtant, rien ne dit qu'on ait atteint un sommet.

## UNE MACHINE INFERNALE

Lorsqu'une personne obtient une évaluation positive, elle est à nouveau convoquée 16 mois plus tard pour un nouveau premier entretien, dit cette fois de seconde (puis de troisième, quatrième, etc.) procédure. C'est ce que les syndicats ont appelé le "carrousel infernal". Ceci entraîne à la longue, de l'épuisement face aux démarches à effectuer, du découragement face à leur inutilité, du désarroi face aux exigences sans cesse croissantes de l'ONEM.

**ALORS QUE LE CONTRÔLE DU COMPORTEMENT DE RECHERCHE D'EMPLOI ATTEINT SON PREMIER LUSTRE, SON VÉRITABLE VISAGE EST ÉCLAIRÉ PAR LES CHIFFRES, LE VÉCU DES ACTEURS DE TERRAIN ET LES TÉMOIGNAGES DES SANS-EMPLOI QUI EN SONT VICTIMES. CERTAINS POLITIQUES COMMENCENT À REGARDER LA RÉALITÉ EN FACE.**

**/ Yves Martens**  
Animateur au Collectif Solidarité Contre l'Exclusion

Cela signifie donc que le flux de chômeurs contrôlés est sans cesse alimenté par de nouveaux chômeurs mais aussi par ceux qui en sont à leur xième tour de carrousel.

D'autre part, le taux d'évaluation négative grimpe sensiblement. Jusque 2006, un chômeur sur trois était évalué négativement au 1er entretien (33 %). Le taux est passé à 39 % en 2007 et à 43,5 % en 2008. Cela s'explique tant par une sévérité accrue des contrôles que par le découragement précité. Le nombre de sanctions et d'exclusions va donc continuer à exploser, mécaniquement.

Dans un communiqué du 13 mars 2009 intitulé "L'accompagnement et le suivi des chômeurs sont également nécessaires en temps de crise", la FEB niait cette réalité

en ces termes: "Le nombre de sanctions est resté limité (10.948 en 2008). Ce chiffre est supérieur à celui enregistré en 2007 (7.458), mais cette évolution est logique, car le nombre de chômeurs suivis par l'ONEM a augmenté de 100.000 unités entre 2007 et 2008. Depuis le lancement de la mesure, le groupe-cible, réparti en catégories d'âge, a sans cesse été élargi. Plus il y a de chômeurs soumis à la mesure, plus le nombre de sanctions en chiffres absolus est élevé, ce qui ne veut pas dire que la part des sanctions par rapport au groupe-cible total augmente. En chiffres relatifs, il n'y a donc pas plus de chômeurs sanctionnés." Ce raisonnement correspond à celui qui était fait au début de la chasse aux chômeurs où l'on se rassurait à bon compte en soulignant le faible nombre de sanctions.

## LA SPIRALE DE L'ÉCHEC

C'est oublier (volontairement certainement dans le chef de la FEB) que l'année où une nouvelle cohorte entre dans le système, la plupart des sans-emploi constituant cette cohorte ne passent durant cette année-là que le 1er entretien. Or, les sanctions pour évaluation négative commencent au 2ème entretien. La cohorte de 2008 sera donc principalement frappée en 2009. Et nous pouvons donc malheureusement déjà être certains que les chiffres de 2008 seront dépassés par ceux de 2009.

Autre élément en ce sens, seule la tranche des moins de 30 ans est réellement dans le rythme de croisière du contrôle. Ils représentent 47,34 % des contrôlés au 2ème entretien et 56,16 % de ceux qui ont déjà passé le 3ème. Les 30-39



ans constituent respectivement 29,93 % et 31,32 % des contrôlés et les 40-49 ans 19,32 % et 12,52 %. Là où la FEB minimise les sanctions en les relativisant par rapport au nombre de personnes dans le processus, il faut au contraire prendre conscience que la bombe est bien amorcée, même si c'est à retardement.

#### ET LA CRISE DANS TOUT ÇA ?

Toute cette discussion pourrait sembler vaine en temps de crise. Elio Di Rupo nous a récemment répondu qu'il fallait "revoir le plan d'accompagnement et de contrôle des chômeurs avec le fédéral et les régions afin de tenir compte de l'offre réelle d'emplois par sous-région. La crise économique détruit les emplois et rend nécessaire un réaménagement des modalités de contrôle, au moins temporaire.". Ecolo demande lui carrément la suppression du plan.

Les syndicats ont dès 2004 exprimé leur opposition. Ils exigent aujourd'hui au minimum un moratoire sur les sanctions, encore plus

inacceptables en période de crise et de pertes d'emploi.

#### EXCLURE C'EST APPAUVRIR

Les sanctions renvoient des chômeurs à la rue ou au mieux vers les CPAS, ce qui fait dire à la fédération des CPAS wallons (cf. pp. 36 à 39) qu'il faut "qu'on cesse la gesticulation et que l'on mette sur pieds un véritable accompagnement de qualité dont l'objectif n'est pas la sanction mais l'aide. [...] il faut que cessent immédiatement les sanctions de l'ONEM qui ne sont en fait que des transferts de charges évidents vers les CPAS". Le même constat négatif est fait du côté des organismes d'insertion professionnelle (voir l'avis de la Febisp, page 42).

Pour sa part, le secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, Jean-Marc Delizée (PS) a réagi aux chiffres de l'ONEM en affirmant que "manifestement, certaines critiques sur le volet "sanction" du dispositif d'accompagnement des chômeurs se vérifient. Les exclusions augmentent significati-

vement et d'une manière inquiétante." Jean-Marc Delizée tire la sonnette d'alarme: "le dispositif d'accompagnement des chômeurs doit poursuivre l'objectif de remise à l'emploi des personnes, mais ne peut en aucun cas avoir pour conséquence de plonger les gens dans la pauvreté."

#### CAMPAGNE ÉLECTORALE OU VRAIE PRISE DE CONSCIENCE ?

Nous n'avons cessé de dénoncer l'absurdité qu'il y a à prétendre lutter contre la pauvreté d'une part et à la créer d'autre part par des politiques d'attaques des droits sociaux. Reste à voir ce qu'il restera de l'écume des indignations après les prochaines élections. Les partis qui se veulent/disent progressistes profiteront-ils de la situation de crise pour enfin exiger le retrait d'une mesure qui sape le principe de l'assurance chômage et pousse vers l'exclusion ou le travail précaire forcé des milliers de sans-emploi? Ce qui est certain, en tout cas, c'est que sur cette matière pourtant fédérale, le résultat des élections régionales pèsera à coup sûr... ■

(32)

### LE JUSTE COMPTE DES SANCTIONS ET EXCLUSIONS: +104%

Toutes catégories confondues, les sanctions contre les chômeurs ont plus que doublé en 4 ans.

(36)

### STOP AU TRANSFERT VERS LES CPAS DE LA CHARGE DES EXCLUSIONS ONEM

La fédération des CPAS wallons dénonce une localisation rampante de la pauvreté.

(40)

### L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS PENDUE AU PLAFOND DE L'ONEM

Une chômeuse témoigne des entretiens de contrôle à l'ONEM et de la pression qui s'en suit.

(43)

### LA FORMATION SOUFFRE DU CONTRÔLE DES CHÔMEURS

Les contrôles de l'ONEM dégradent la qualité des formations, en alphabétisation comme ailleurs.